

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE(S) CANDIDAT(S) LOCATAIRE(S)

à l'attention des bailleurs ou de leurs mandataires

LOCATAIRE

M.

BAILLEUR

Réf. des locaux à louer

	LOCATAIRE	CONJOINT ou CO-LOCATAIRE	CAUTION SOLIDAIRE
Identité			
Nom			
Prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
Nationalité			
Situation de famille <small>(Célibataire, marié, concubin, pacs...)</small>			
Nb. et âge des enfants <small>(vivant dans les lieux loués)</small>			
Situation professionnelle			
Profession ou emploi occupé			
Depuis quelle date ?			
Employeur			
Adresse			
Téléphone			
Revenus			
Salaire Net <input type="checkbox"/> annuel <input type="checkbox"/> mensuel			
Allocations familiales			
Autres revenus			
REVENU GLOBAL NET			
Renseignements bancaires			
<input type="checkbox"/> Banque	Établissement		
<input type="checkbox"/> C.C.P.	N° de compte		
	Agence		
	Téléphone		
Précédente adresse			
Adresse du domicile			
Téléphone du domicile			
Bailleur ou Gérant <small>(précédent)</small>	Nom		
	Adresse		
	Téléphone		
Divers			

PIÈCES à FOURNIR *

- Fiche d'état civil.
- Relevé d'identité bancaire.
- Dernière quittance de loyer + EDF
- Attestation de règlement de la taxe d'habitation (art. 1686 du C.G.I.).
- Salarié** : 3 derniers bulletins de salaires, ou en cas d'embauche récente, attestation d'emploi.
- Non salarié** : Dernier avertissement d'I.R.P.P.

Dans les 15 jours de la signature du bail :

- Attestation de souscription d'une police d'assurance multirisque relative au logement loué.
- Copie du contrat d'entretien relatif aux équipements individuels.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- En principe, il est demandé au locataire de justifier d'un revenu au moins égal à 3 fois le montant du loyer (charges comprises).
- Si les revenus du locataire, des conjoints ou co-locataires ne sont pas suffisants, le bailleur peut exiger une caution solidaire qui devra justifier à elle seule du revenu nécessaire.
- Conserver une copie des justificatifs joints à la présente fiche, notamment concernant le revenu.

Signature(s)

précédée(s) de la mention manuscrite « certifié sincère et exact »